

ArtB-E : Remplacement d'un Joueur en cours de partie

A condition d'être obligatoirement inscrit sur la feuille de match avant le début de la rencontre un joueur (A, B, C ou D) peut remplacer un autre joueur de son équipe en cours de partie.

Ce remplacement doit s'effectuer à la fin d'une mène et être signalé au capitaine de l'équipe adverse avant le début de la mène suivante.

Le joueur remplacé peut éventuellement reprendre sa place lors de la partie suivante.

A noter que cette possibilité de remplacement d'un joueur ne peut être utilisée qu'une seule fois au cours de la rencontre, ceci est valable pour chaque triplète.

Les remplacements, effectués dans chaque triplète, seront notifiés au bas de la feuille de match sous la forme suivante :

Pour l'Equipe de

Au cours de la 2^{ème} partie dans la triplète B2 le joueur C a remplacé le joueur A

Voici un exemple d'application de l'Article B-E

Valable pour une Triplète

	A	B	C	D	
1ère Partie	X	X	X		Les 4 Joueurs apparaissent sur la Feuille de Match avant le début de la Rencontre
2ème Partie	X	X		X	
3ème Partie	X	X		X	Le Joueur C peut remplacer le Joueur A ou B ou D en cours de Partie